

	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	Gemapi PAPI 2 & 3		V1	2021-02-17	Service Communication avec Service Eau & Gemapi	Médias

Eléments d'information médias (EDI)

Objet : Quelle gestion du risque inondation par Nîmes Métropole ?

Octobre 1958, octobre 1988, septembre 2002, septembre 2014, juin 2020, septembre 2020... Le territoire de Nîmes Métropole a connu de nombreuses inondations et fait face à des risques accrus chaque année.

Dans le cadre de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations » (Gemapi), qui lui est dévolue depuis le 1er janvier 2018, l'Agglomération réalise des travaux d'envergure appelés « Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Qu'est-ce que la compétence Gemapi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Nîmes Métropole a la responsabilité d'aménager les cours d'eau et d'assurer la gestion des ouvrages (digues, barrages), pour prévenir les inondations sur son territoire.

En effet, l'agglomération est fortement inondable, que ce soit par débordements ou phénomènes de ruissellements torrentiels. Les terribles précipitations du 3 octobre 1988, qui avaient atteint 420 mm au Mas de Ponge, sont encore dans les mémoires (*Cf. Photos disponibles dans le dossier "Ressources"*).

Les PAPI II & PAPI III

Pour s'en prémunir, des PAPI sont menés sur notre territoire, soit de lourds travaux préventifs pour éviter au maximum de nouvelles catastrophes. Ils concernent plus de 76 000 habitants et 37 000 emplois impactés par les inondations sur le bassin versant du Vistre, soit 21 communes.

A date, le PAPI II prend fin avec les travaux de la rue Bergson, à Nîmes (*Cf. Photos disponibles dans le dossier "Ressources"*). Ces opérations représentent un investissement annuel de la Ville de Nîmes et de Nîmes Métropole de **plus de 10 millions d'euros sur cinq ans**.

Le PAPI III, qui comprend notamment le traitement des eaux par le cadereau de la route d'Uzès, à Nîmes également, totalisera **plus de 100 millions d'euros**.

Exemples de réalisations menées et à venir :

- PAPI II - Nîmes Cadereaux 2015-2021

*Rue Bergson : rééquilibrage du cadereau d'Uzès (22 millions d'euros).

*Rue Ferrier-Semard : recalibrage du cadereau d'Uzès (10,6 millions d'euros).

- PAPI III - 2022-2028

*Zone Sernam-Faïta-Valmy : création de tunnels et aménagement de cadereaux (42 millions d'euros).

*Création/agrandissement de barrages sur les cadereaux de la Pondre, Camplanier, Alès, Uzès et Valat Riquet (23 millions d'euros).

*Restructuration des écoulements et des cadereaux de Valdegour et Saint-Césaire (32 millions d'euros).

	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	Gemapi PAPI 2 & 3		V1	2021-02-17	Service Communication avec Service Eau & Gemapi	Médias

Pour aller plus loin :

Depuis 2015, les **principaux chantiers du PAPI II Nîmes Cadereaux** sont :

- Mise en exploitation de la carrière des Antiquailles en 2017 afin de créer un bassin de rétention de 500 000m³ à l'horizon 2022-2023 et de 1,8Mm³ à l'horizon 2032 pour un coût d'opération de 4,4 M€ HT (*Cf. Photos disponibles dans le dossier "Ressources"*)
- Aménagements de la partie amont du cadereau d'Alès sur 5km avec réalisation de 5 ponts en 2018 (multiplication par 5 de la capacité d'écoulement du cadereau) pour un coût d'opération de 9,5 M€ HT, la réfection des ponts ayant été financée par le CD30 (*Cf. Photos disponibles dans le dossier "Ressources"*)
- Recalibrage du cadereau d'Uzès en Zone Urbaine Dense sur 1km (rue Bergson) entre 2016 et 2020 (multiplication par 10 de la capacité d'écoulement du cadereau) pour un coût d'opération de 22 M€ HT (*Cf. Photos disponibles dans le dossier "Ressources"*)
- Recalibrage du cadereau d'Uzès en Zone Urbaine Dense sur 220m (rue Ferrier-Semard) avec multiplication par 10 de la capacité d'écoulement du cadereau pour un coût d'opération de 10,6 M€ HT : Travaux débuté en sept. 2020 pour une durée de 2 ans

Dans le cadre du **PAPI II, les opérations restant à réaliser** sont :

- Création de l'ouvrage de transfert des eaux du cadereau d'Alès vers le bassin-carrière des Antiquailles (capacité maximale 88 m³/s) au niveau du carrefour RN106-Route d'Anduze : début des travaux prévu en janvier 2021 pour une durée de 2 ans. Coût prévisionnel d'opération : 6,4 M€ HT
- Création d'un ouvrage hydraulique dans le remblai SNCF de la ligne ferroviaire Nîmes-Alès au niveau du quartier de Villeverte (capacité : 10m³/s) : travaux prévus en 2022 pour une durée d'1 an. Coût prévisionnel d'opération : 1,25 M€ HT donc 0,4 M€ HT financé par Nîmes Métropole
- Recalibrage du cadereau d'Uzès en Zone Urbaine Dense sous le viaduc SNCF au niveau du square de Lorraire (multiplication par 10 de la capacité d'écoulement du cadereau) : travaux prévus de sept. 2021 à mars 2023 pour un coût d'opération de 5 M€ HT

En incluant le financement de toutes les actions de prévention des inondations réalisées dans le cadre du PAPI II, l'investissement moyen annuel sur 5 ans de la Ville et de Nîmes Métropole sur cette thématique est de plus de 10 M€ HT.

Cet investissement très important est fortement soutenu par le co-financement des partenaires du PAPI : Etat (36 à 50%), Région (10%), Département (10%) et Europe (20%).

	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	Gemapi PAPI 2 & 3		V1	2021-02-17	Service Communication avec Service Eau & Gemapi	Médias

Au-delà du programme de travaux du PAPI II, les principaux aménagements des cadereaux restant à réaliser, pour certains dans le cadre d'un **prochain PAPI III 2022-2028**, sont :

- Recalibrage du cadereau d'Uzès et des Limites en Zone Urbaine Dense : création de deux tunnels d'1km chacun dans la zone Sernam-Faïta-Valmy et aménagement des entonnements de ces deux cadereaux (rue Van Dyck et square V. Guiu) pour un coût d'opération d'environ 42 M€ HT
- Aménagement hydro-morphologique du Vistre de la Fontaine sur 2,5km entre le Bd Allende et le Vistre pour un coût d'opération d'environ 6,8M€ HT
- Création ou agrandissement de barrages écrêteurs de crue sur les cadereaux de la Pondre, Camplanier, Alès, Uzès et Valat Riquet pour un coût d'opération d'environ 23 M€ HT
- Restructuration des écoulements en zone urbaine dense et en partie aval des cadereaux de Valdegour et St Césaire pour un coût d'opération d'environ 32 M€ HT